

PARTICIPEZ À NOTRE WEBINAIRE JEUDI 3 MARS 2022 – DE 13H30 À 13H50

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

- Conseil en financement immobilier
- Nouvelle prime accession de 10 000€
- Prêts allant jusqu'à 40 000€*

Inscription sur:



Pour toute question sur nos aides accession : 0970 800 800



*Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les aides et services d'Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les règlementations en vigueur. Pour connaître les modalités, contactez-nous.